

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00326
Numéro SIREN : 511 334 799
Nom ou dénomination : 2B CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2022 sous le numéro de dépôt 10705

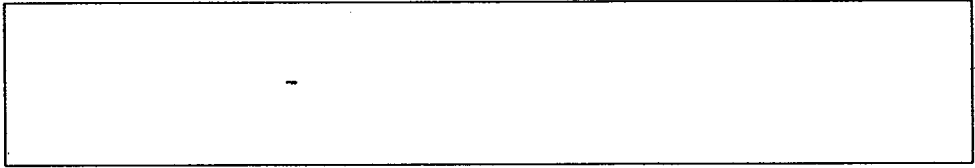
SAS 2B CONSEIL
10 CHE DE ST ALBAN
LIEU DIT LES MONJON

34120 NEZIGNAN L EVEQUE

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 28 DEC. 2022

Sous le n° 10705



Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise	SAS 2B CONSEIL			Néant	
Adresse de l'entreprise :	10 CHE DE ST ALBAN LIEU DIT LES MONJON 34120 NEZIGNAN L EVEQUE				
Numéro SIRET* :	51133479900018				
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	Ex. N-1 clos le :	
	Exercice N, clos le : 31/03/2022			31/03/2021	
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012			
M Incorporelles - Autres*	014	016			
M Immobilisations corporelles*	028	030	59 332	30 310	29 022
M Immobilisations financières* (1)	040	042	50 760		50 760
Total I (5)	044	048	110 092	30 310	79 782
C Stocks - Mat.ières, apprès en cours de prod.*	050	052			
J - Marchandises*	060	062			
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066			
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070	1 080		1 080
U (2) - Autres* (3)	072	074	22 905		22 905
L Valeurs mobilières de placement	080	082	97 572		97 572
A Disponibilités	084	086	41 891		41 891
N Charges constatées d'avance*	092	094	474		474
Total II	096	098	163 922	163 922	201 791
Total général (I + II)	110	112	274 014	30 310	243 704

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	61 000	61 000
Ecart de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	6 100	6 100
R Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art*, 131)	132	894	894
P Report à nouveau	134	80 719	76 932
R Résultat de l'exercice	136	18 899	33 787
E Provisions réglementées	140		
Total I	142	167 611	178 713
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	28 025	33 644
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	2 515	2 296
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169)	172	45 553	21 788
E Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	76 092	57 727
Total général (I + II + III)	180	243 704	236 440

R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	22 355
E à moins d'un an				
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	51 416
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS 2B CONSEIL		Néant :		*			
I IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation*
									Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres immob incorp.	410		412		414		416		
I Terrains	420		422		424		426		
M Constructions	430		432		434		436		
M Inst. tech. mat. out	440		442		444		446		
C Inst. gén. agenc.	450	4 361	452		454		456	4 361	
O Mat. de transport	460	52 090	462		464		466	52 090	
R Autres immos corp.	470	2 065	472	816	474		476	2 881	
Immob. financières	480	160	482	50 600	484		486	50 760	
TOTAL	490	58 676	492	51 416	494		496	110 092	
II AMORTISSEMENTS									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I Terrains		510		512		514		516	
M Constructions		520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.		530		532		534		536	
C Inst. générales, agencés divers		540		542		544		546	
O Matériel de transport		550	18 331	552	10 418	554		556	28 749
R Autres immobilisations corporelles		560	1 334	562	227	564		566	1 561
TOTAL		570	19 665	572	10 645	574		576	30 310
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
	1	2	3	4	5	6	7	8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations	590				
TOTAL					596				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SAS 2B CONSEIL						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656			
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681	683	1	Indemn. congés payés, charges...	
Autres Immos. incorp.	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	5		
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autre immos corpor.	760	765			
TOTAL	770	775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	11 901
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 263
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	397			

REÇU PAR COURRIER

LE 21 DEC. 2022

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE BEZIERS

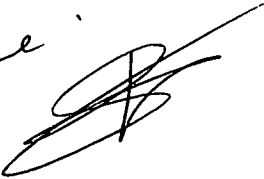


SAS 2B CONSEIL
FORMATION PR ADULTES, CONSEIL, VENTE DE M
10 CHE DE ST ALBAN
LIEU DIT LES MONJON,

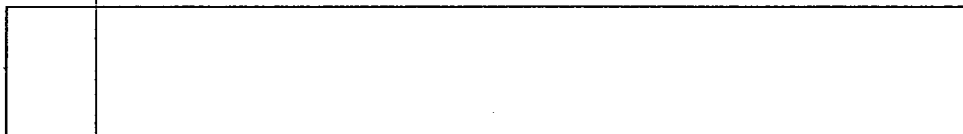
34120 NEZIGNAN L'EVEQUE
Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

*Certifié
conforme*

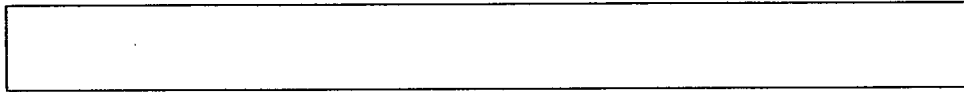


FIDUCIAL EXPERTISE
ZAE LES RODETTES
RUE ALFRED MAUREL
34120 PEZENAS
04 67 90 77 47



- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



Exercice clos le : 31/03/2022

Durée : 12 mois

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

OPTIONS RETENUES				
	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ACTIF IMMOBILISE				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
	54 155	816		59 332
Immobilisations financières.....	160	50 600		50 760
Total.....	54 315	51 416		110 092
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	19 665	10 645		30 310
Total.....	19 665	10 645		30 310
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

Frais d'établissement :						
	Valeur nette		Taux amortissement			
Frais de constitution.....						
Frais de premier établissement...						
Frais d'augmentation de capital..						
Fonds commercial :						
Hors droit au bail, il s'élève à :						
Eléments achetés.....						
Eléments réévalués.....						
Eléments reçus en apport.....						
COMPOSANTS IDENTIFIES						
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes			
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	19 920	11 011	8 909			
AMORTISSEMENTS						
Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :						
Durées d'amortissement						
Immobilisations non décomposées :						
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.						
Immobilisations décomposées :						
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).						
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.						
Modes d'amortissement						
Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.						
	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structure	composants		
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

AUTRES POSTES DE L'ACTIF				
- STOCKS				
<p>Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.</p>				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				
- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Créances représentées par des effets de commerce				
Clients.....				
Autres créances.....				
Etat des créances :				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Actif immobilisé.....				
Actif circulant et charges constatées d'avance.	24 459	24 459		
Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :				
Immobilisations financières.....				
Clients et comptes rattachés.....				
Autres créances.....				
Disponibilités.....				
Charges constatées d'avance :				
Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise				
Dépréciation des créances et autres postes d'actif				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total				

Capital social (actions ou parts) :				
	Nombre		Valeur nominale	
Titres en début d'exercice.....				
Titres émis.....				
Titres remboursés ou annulés.....				
Titres en fin d'exercice.....				
Provisions :				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				
Etat des dettes :				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	28 025	5 669	22 355	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	2 515	2 515		
Dettes fiscales et sociales.....	9 401	9 401		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	36 151	36 151		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	76 092	53 737	22 355	
Dettes représentées par des effets de commerce :				
Dettes financières.....				
Fournisseurs.....				
Autres dettes.....				
Charges à payer incluses dans les postes du bilan :				
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....				
Emprunts et dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....				
Dettes fiscales et sociales.....			105	
Autres dettes.....			36 151	
Produits constatés d'avance :				
Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise				

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

--	--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

--	--

Engagements reçus

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

--	--

Effectifs

Autres informations significatives

--	--

SAS 2B CONSEIL
Société par Actions Simplifiée au capital de 61 000,00 €
Siège social : 29, domaine de la Figueraie
34120 NEZIGNAN L'EVEQUE

SIRET : 511 334 799 00018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27/07/22

L'an deux mille vingt deux,
Le 27 juillet,
A 17 heures,

Le soussigné BENET Brice, associé unique et président de la société 2B CONSEIL société par actions simplifiée au capital de 61 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société, Monsieur BENET Brice, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/03/2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 18 899 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 899 euros
Report à nouveau	80 719 euros
<ul style="list-style-type: none">• au titre de dividendes• Le solde en « report à nouveau »	20 000 euros 79 618 euros

En application de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes distribués	Dividendes par part sociale	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%
31/03/21	30 000 euros	60,00 euros	30 00 euros
31/03/20	6 100 euros	12,20 euros	6 100 euros
31/03/19	6 100 euros	12,20 euros	6 100 euros

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux à la diligence de la gérance.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve successivement chacune des conventions transcrites dans le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droits.

De tous ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président,

